

MAGHREB OXYGÈNE

Comptes consolidés 2007 selon les normes IFRS

ACTIF			PASSIF			Compte de Produits et Charges		
ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/07	31/12/06	PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/07	31/12/06	En milliers de dirhams	31 décembre 07	31 décembre 06
Immobilisations incorporelles	76	178	Capital	81 250	81 250	Chiffre d'affaires	184 277	170 761
Immobilisations corporelles	166 012	169 712	Prime d'émission	40 990	40 990	Autres produits	3 177	5 785
Titres mis en équivalence	9 724	10 086	Réserves consolidées	56 772	53 305	Coût des biens et services vendus	(73 283)	(81 364)
Autres immobilisations financières	1 388	1 278	Résultat consolidé de l'exercice	11 933	7 529	Charges de personnel	(27 322)	(26 524)
Titres de participation non consolidés	190	300	Capitaux propres	190 945	183 074	Autres produits et charges opérationnels	(46 097)	(30 515)
Impôts différés actifs	2 317	3 126	Emprunts et autres passifs financiers à long terme	89 577	97 018	Résultat opérationnel avant amortissements	40 752	38 143
Autres actifs non courants	62 841	64 399	Impôts différés passifs	13 652	15 023	Dotations aux amortissements	(16 970)	(19 145)
Actifs non courants	242 548	249 079	Autres passifs non courants	15 212	15 007	Résultat opérationnel	23 782	18 998
Stocks	24 599	23 235	Passifs non courants	118 441	127 048	Coût de l'endettement financier brut	(7 117)	(8 375)
Comptes clients	109 078	114 121	Dettes fournisseurs	36 569	41 234	Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	4	4
Autres créances d'exploitation	9 995	9 339	Autres passifs courants	18 620	19 796	Coût de l'endettement financier net	(7 113)	(8 371)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	331	3 967	Provisions pour risques et charges courants	1	-	Résultat avant impôt des sociétés intégrées	16 669	10 627
Actifs courants	144 003	150 662	Emprunts et autres passifs financiers à court terme	21 975	28 589	Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(362)	1 063
TOTAL ACTIF	386 551	399 741	Passifs courants	77 165	89 619	Impôts sur les résultats	(4 374)	(4 161)
			TOTAL PASSIF	386 551	399 741	Résultat net consolidé	11 933	7 529
						dont part du groupe	11 933	7 529
						dont part minoritaires	-	-
						Résultat net par action (en dirhams)	14,7	9,3
						Résultat net par action dilué (en dirhams)	14,7	9,3

PRÉSENTATION SÉLECTIVE DES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

Présentation du Groupe

Le Groupe Maghreb Oxygène a pour objet aussi bien au Maroc qu'à l'étranger :

- La fabrication de gaz industriels et médicaux, distribution de produits et matériels de soudage, distribution de produits et matériels médicaux et scientifiques et de laboratoire ;
- L'industrie de fabrication et ou de transformation et ou d'épuration des gaz industriels et spéciaux, notamment l'oxygène, l'azote et gaz rares à partir de l'air ainsi que l'acétylène ;
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le stockage, le transport et la distribution desdits produits ainsi que de tous matériels, outillages et accessoires nécessaires à la production, traitement, manutention et utilisation ;
- L'application en général de toutes les techniques intéressant les gaz cités ci-avant.

Note 1 : Principes comptables

Les comptes consolidés annuels du Groupe Maghreb Oxygène sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n° 52-01 modifiant et complétant le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993.

Note 2 : Effets de l'application des IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, l'immobilisation en non valeurs a été portée directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- En conformité avec l'IAS 17, les actifs financés par des contrats de location financière (leasing) sont capitalisés pour la valeur des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure et la dette correspondante est inscrite en « dettes financières ». Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements ;
- Les actifs donnés par Maghreb Oxygène dans le cadre de location financement sont reclassés en « actifs non courants » conformément à l'IAS 17.

• Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable, un contrôle conjoint, ou un contrôle exclusif ;

• Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an à l'exception des emprunts qui ont été renouvelés avant la date d'établissement des comptes en IFRS ;

• Allongement de la durée d'amortissement du matériel d'exploitation de 15 à 20 ans pour tenir compte du rythme de dépréciation économique de ces actifs ;

• Réduction de la durée d'amortissement du matériel informatique de 10 ans à 5 ans pour tenir compte du rythme de dépréciation économique de ces actifs ;

• Les pièces de rechange spécifiques à une immobilisation comptabilisées dans les comptes sociaux en stocks sont immobilisées et amorties selon le même rythme que l'immobilisation principale en IFRS ;

• Constatation des impôts différés ;

• Les créances clients dont le délai de paiement dépasse une année sont évaluées à leur juste valeur en IFRS.

Note 3 : Périmètre et méthode consolidation

A la date du 31 décembre 2007, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Titre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb oxygène	100%	100%	Intégration globale
Proactis	25%	25%	Mise en équivalence
Tafraouti	24%	24%	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de variation entre les exercices 2007 et 2006.

Les participations dans lesquelles le Groupe Maghreb Oxygène détient une influence notable ou le contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté au titre de l'acquisition des titres de participation cités ci-dessus.

Ces sociétés sont consolidées sur la base des comptes établis au 31 décembre 2007.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.
83, Avenue Hassan II
Casablanca

Abdellah RHALLAM
FIDECO
124, Bd Rahal El Meskini
20100 Casablanca

MAGHREB OXYGENE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MAGHREB OXYGENE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des informations sectorielles sont décrites dans les Notes 1 (§ 3.9.20) et 23.

Le 16 avril 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COOPERS & LYBRAND (MAROC) SA

FIDECO


ABDELAZIZ ALMECHATT


ABDELLAH RHALLAM